

Décision

Générale

colonial

Décision n° 81-449-1934 l'examen

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 avril 1934

Numéro JO
n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro
30 avril 1934

TEXTE INTÉGRAL

19 avril 1924 l'examen professionnel pour l'accès à l'omvploi de contrôleur des P.T.T aura lieu le 26 avril 1934, à 7 h. 30, dans la salle du Conseil d'administration, sise à l'hôtel du Gouvernement, Les deux épreuves de l'examen auront lieu l'une à la suite de 1 autre, M. Brouillet, commis principal des P, T, T., Autorisé à se présenter audit examen.